ACADÉMIE DE REIMS Liberté Égalité Fraternité	Poste de professeur contractuel d'Anglais
Mission principale	Il s'agit de prendre les fonctions de professeur d'Anglais à temps complet ou incomplet dans des établissements du second degré de l'académie de Reims.
Activités principales	 Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux. Transmettre des connaissances disciplinaires. Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves. Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation. Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe. Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire.
Compétences spécifiques	 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.
Savoirs et savoir-faire particuliers	 Maîtrise de la discipline enseignée, de sa didactique ; Maîtrise des technologies de l'information et de la communication.
Dipôme requis	Le Master en Anglais est requis, mais la licence est acceptée.
Rémunération	L'enseignant(e) non titulaire est recruté(e) en tant que contractuel(le). La rémunération dépend du niveau d'études, ainsi que de l'expérience professionnelle acquise dans le domaine de la formation. Le salaire de base mensuel est compris entre 1900 et 2000 € bruts pour un temps complet.
Pour candidater	Veuillez déposer votre dossier (C.V., lettre de motivation, copie des diplômes) sur l'application ACLOE.

Pour vous inscrire, utilisez le lien suivant :

https://erine.ac-reims.fr/acloe